

20.09.2023

PAD PELOULA - ARCONCIELCalcul du nombre de cases de stationnement et mouvements

Périmètre	SBP	1pl./100 m² SBP	Visiteurs +10 %	Total	Arrondi
A1	1100	11	1.1	12.1	13
A2	750	7.5	0.75	8.25	9
A3	750	7.5	0.75	8.25	9
A4	300	3	0.3	3.3	4
B1	300	3	0.3	3.3	4
	300	3	0.3	3.3	4
	300	3	0.3	3.3	4
	300	3	0.3	3.3	4
	300	3	0.3	3.3	4
B2	300	3	0.3	3.3	4
	300	3	0.3	3.3	4
	300	3	0.3	3.3	4
B3	200	2	0.2	2.2	3
	200	2	0.2	2.2	3
	200	2	0.2	2.2	3
	200	2	0.2	2.2	3
	200	2	0.2	2.2	3
B4	300	3	0.3	3.3	4
	300	3	0.3	3.3	4
	300	3	0.3	3.3	4
Total SBP	7200				
Total valeur indicative offre en cases de stationnement					94

Remarques :

- le calcul de la valeur indicative de l'offre en cases de stationnement a été effectué selon la norme VSS 40 281. L'arrondi n'est pas effectué pour l'entier du PAD du fait que chaque bâtiment PPE ou individuel sera une propriété séparée

- la surface brute de plancher (SBP) est le total de toutes les surfaces à tous les niveaux sous et hors sol

- les bâtiments existants ne sont pas considérés pour l'augmentation de trafic

Détermination de la génération de trafic induite

Selon la littérature, la génération de trafic en mouvements (entrées + sorties) par place de stationnement et par jour peut être évaluée à 2,5 pour des zones à affectation résidentielle. Dans le cadre du PAD Péloula à Arconciel, la génération du trafic induite une fois l'entier des lotissements du quartier réalisés, peut être estimée selon la formule donnée par la VSS 40 283 :

$SBP (m^2) \times 2,5 \text{ mouvements par } 100 m^2 = \text{mouvements par jour} \rightarrow$
 $\rightarrow \underline{7200 m^2 \times 2,5 / 100 = 180 \text{ mouvements par jour}}$